

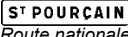


LA VITESSE

Selon le bilan de l'ONSIR* 3 684 personnes ont perdu la vie en 2017 sur les routes de France.

*Observatoire national interministériel de la sécurité routière

LES LIMITATIONS DE VITESSE

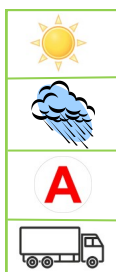
	Conditions normales de circulation	Par temps de pluie ou autres précipitations	Visibilité inférieure à 50 m
 Autoroute			
 Route à accès réglementé N 7			
 ST ÉTIENNE VICHY			
 ST POURCAIN Route nationale D 112			
 ST VINCENT DE TYROSSE Agglomération			



Depuis le 1^{er} juillet 2018, sur les routes nationales et départementales bidirectionnelles (à double sens) et sans séparateur central (terre-plein, muret, glissière) la limitation de vitesse est de **80 km/h**.

Attention, même sans panneau la limitation de vitesse est de 80 km/h sur les routes secondaires.

La même vitesse pour tous et par tout temps



QUELQUES DÉFINITIONS

LE TEMPS DE RÉACTION

Il s'agit du temps qui s'écoule entre la perception du danger et le temps où l'on appuie sur la pédale de frein. Ce temps est estimé à 1 seconde en moyenne, il peut varier selon l'état physique, psychique...

LES DISTANCES DE FREINAGE

Il s'agit de la distance parcourue par le véhicule entre le début du freinage et son arrêt complet.

La vitesse augmente considérablement les distances de freinage :

Vitesse x 2 = distance de freinage x 4

Vitesse x 3 = distance de freinage x 9

Adhérence et freinage :

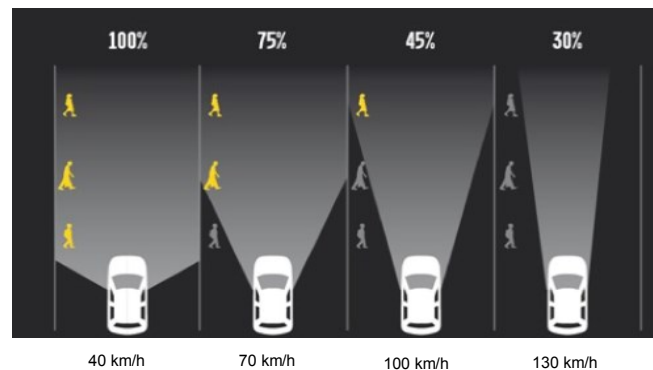
Sur une chaussée mouillée, l'adhérence est divisée en moyenne par 2, donc la distance de freinage est multipliée par 2.

Freinage des véhicules :

Les systèmes de freinage sont proportionnels à la masse du véhicule.

LE CHAMP DE VISION

Avec la vitesse, le regard se focalise droit devant, au loin, et la vision périphérique devient moins nette. Il devient difficile de distinguer d'éventuels dangers sur les côtés.



www.actionsantetravail.fr

D.007 - Juillet 2018

